



# **PwC Entreprises**

#### Compte de résultat

		France	Exportation		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
					12 mois	12 mois
	Ventes de marchandises	802 395 362			802 395 362	723 058 163
n (1	Production vendue: - Biens		21.772		21 552 (21	22 21 4 222
tio	- Services	002 205 272	21 553		21 553 631	22 214 089
oita	Chiffre d'affaires net Production stockée	802 395 362	21 553	031	823 948 993	745 272 252
Produits d'exploitation (1)	Production immobilisée Produits nets partiels sur opérations à long Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, Autres produits				269 800 746	637 000 1 877
			٦	Гotal	824 219 540	745 911 130
	Marchandises Achats				570 087 714	492 037 554
2	Variation de stocks				-36 289 286	37 262 638
on	Matières premières et autres approvisionn	ements   Achats   Variation de stock	(S			
Charges d'exploitation (2)	Autres achats et charges externes (3) Impôts, taxes et versements assimilés				45 863 846	48 553 408
blo	Salaires et traitements				159 082 466 30 527 756	81 793 563 31 711 114
, X	Charges sociales				21 429 412	21 056 759
es c	sur immobilisations	amortissements			345 124	294 699
arg	Dotations  d'exploitation  • sur actif circulant	provisions				640 343
<u>5</u>	• pour risques et cha	ges			70 000	410 800
	Autres charges				248 163	221 916
			-	Гotal	791 365 197	713 982 798
		Résulta	t d'exploitation	Α	32 854 343	31 928 332
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée			В		
9 9	Perte supportée ou bénéfice transféré			С		
roduits nanciers	Produits financiers de participations (4) Produits financiers d'autres valeurs mobilié Autres intérêts et produits assimilés (4) Reprises sur provisions, transferts de charg	·	ces d'actif immobili	sé (4)	896 093	
Profina	Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobi	ières de placement				-276
			-	Гotal	896 093	-276
Charges fnancières	Dotations financières aux amortissements Intérêts et charges assimilées (5) Différences négatives de change		245 329 5 152	252 584		
Cha	Charges nettes sur cessions de valeurs mol	oilières de placement				
			-	Гotal	250 481	252 584
		Ré	sultat financier	D	645 612	-252 860
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMF	$\hat{COT}$ ( $\pm A \pm B - C \pm D$ )		Е	33 499 955	31 675 471



# PwC Entreprises

#### Compte de résultat

				Du 01/01/2022	Du 01/01/2021
				Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
				12 mois	12 mois
s nels	Produit	s exceptionnels sur opérations de gestion			2 321 430
Produits exceptionnels	Produit	s exceptionnels sur opérations en capital			
Pro cept	Reprise	es sur provisions et transferts de charge		1 387 728	987 563
			Total	1 387 728	3 308 993
Charges exceptionnelles	_	s exceptionnelles sur opérations de gestion		1 137 923	993 284
Charges eptionnel	Charge	s exceptionnelles sur opérations en capital			76
Cha epti	Dotatio	ons exceptionnelles aux amortissements et provisions		252 205	2 321 430
ex ex			Total	1 390 128	3 314 790
		Résultat exceptionnel	F	-2 400	-5 797
Partic	ipation c	des salariés aux résultats	G	2 652 442	3 514 947
Impô	t sur les b	pénéfices	Н	12 085 531	11 417 304
		BÉNÉFICE OU PERTE ( ± E ± F - G - H )		18 759 582	16 737 422
(1) [	Oont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs			
charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs					
- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier				1 550 226	1 576 826
	•	duits concernant les entités liées rêts concernant les entités liées			





PwC Entreprises

Bilan actif

Actif		Au 31/12/2022			A 21/12/2021	
ACIII		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au 31/12/2021	
		Capital souscrit non appelé				
	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	1 077 343	1 077 343		
		TOTAL	1 077 343	1 077 343		
oilisé	tions les	Terrains Constructions	1 106 364	929 814	176 550	274 642
Actif immobilisé	Immobilisations corporelles	Inst. techniques, mat. out. industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	2 508 962 37 724	1 770 997	737 965 37 724	536 233 80 09
Ac		TOTAL	3 653 052	2 700 811	952 240	890 960
	Immobilisations financières <sup>©</sup>	Participations évaluées par équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Titres immob. de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts	201.006		201.006	201.07
		Autres immobilisations financières  TOTAL	201 886 <b>201 886</b>		201 886 <b>201 886</b>	201 375 201 375
		Total de l'actif immobilisé	4 932 282	3 778 154	1 154 127	1 092 341
	Stocks	Matières premières, approvisionnements En cours de production de biens En cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises	121 080 734 121 080 734		121 080 734 121 080 734	84 852 130 84 852 130
ant	Avances et acomptes versés sur commandes		1 771 496		1 771 496	1 613 299
Actif circulant	Créances <sup>(3)</sup>	Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit et appelé, non versé	177 689 295 262 613 338		177 689 295 262 613 338	163 615 168 142 772 633
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ) Instruments de trésorerie Disponibilités	440 302 634 237 394		237 394	306 387 801 227 865
		TOTAL	237 394		237 394	227 865
Cha	rges c	onstatées d'avance	322 146		322 146	318 869
		Total de l'actif circulant	563 714 405		563 714 405	393 399 967
Prim	nes de	ission d'emprunts à étaler remboursement des emprunts conversion actif				
		TOTAL DE L'ACTIF	568 646 688	3 778 154	564 868 533	394 492 309
Renv	ois :	<ul> <li>(1) Dont droit au bail</li> <li>(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobi</li> <li>(3) Dont créances à plus d'un an (brut)</li> </ul>	ilisations financières			
	se de oriété	réserve de Immobilisations	Stocks		Créances clients	





# **PwC Entreprises**

#### Bilan passif

	Passif	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
	Capital (dont versé : 307 500 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecarts de réévaluation Ecarts d'équivalence	307 500	307 500
Capitaux propres	Réserves Réserve légale Réserves statutaires	30 750	30 750
bro	Réserves réglementées	5 020	5 020
taux	Autres réserves Report à nouveau	502 143 983	502 11 560
Capi	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte) Situation nette avant répartition	18 759 582 19 247 338	16 737 422 17 092 755
	Subvention d'investissement Provisions réglementées	19 247 338	17 092 755
	Total	19 247 338	17 092 755
Aut. fonds propres	Titres participatifs Avances conditionnées		
¥ ×	Total		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	198 343	199 800 1 333 866
4	Total	198 343	1 533 666
	Emprunts et dettes assimilées  Emprunts obligataires convertibles  Autres emprunts obligataires  Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)  Emprunts et dettes financières divers (3)	3 231	257.652.645
S	Total	339 984 454 339 987 685	257 652 645 257 652 645
Dettes	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 219 516 180 346 374	16 983 155 92 459 676
	Autres dettes Instruments de trésorerie	8 564 574	8 222 659
	Total	205 130 465	117 665 491
	Produits constatés d'avance	304 701	547 750
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	545 422 851	375 865 886
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	564 868 533	394 492 309
	Crédit-bail immobilier Crédit-bail mobilier Effets portés à l'escompte et non échus	1 878 171	1 843 315
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs	60 969 545 361 882 3 231	304 018 375 561 868



Amgen S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



ERNST & YOUNG Audit Tour First TSA 14444 92037 Paris-La Défense cedex Tél.: +33 (0) 1 46 93 60 00 www.ey.com/fr

Amgen S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2022

#### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Amgen S.A.S.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Amgen S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.



#### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



la apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes ERNST & YOUNG Audit

mystle

Vivien Chezelle

**Comptes annuels** 

Exercice clos le 31/12/2022

# Comptes annuels

# Bilan actif

Actif			Au 31/12/2022		Au 31/12/2021	
ACIII		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au 31/12/2021	
		Capital souscrit non appelé				
	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	1 077 343	1 077 343		
		TOTAL	1 077 343	1 077 343		
bilisé	sations elles	Terrains Constructions Inst. techniques, mat. out. industriels	1 106 364	929 814	176 550	274 642
Actif immobilisé	Immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	2 508 962 37 724	1 770 997	737 965 37 724	536 233 80 091
Ac		TOTAL	3 653 052	2 700 811	952 240	890 966
	Immobilisations financières <sup>23</sup>	Participations évaluées par équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Titres immob. de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts				
		Autres immobilisations financières  TOTAL	201 886 <b>201 886</b>		201 886 201 886	201 375 201 375
		Total de l'actif immobilisé	4 932 282	3 778 154	1 154 127	1 092 341
	Stocks	Matières premières, approvisionnements En cours de production de biens En cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises	121 080 734 121 080 734		121 080 734 121 080 734	84 852 130 84 852 130
lant	Avances et acomptes versés sur commandes		1 771 496		1 771 496	1 613 299
<b>Actif</b> circulant	Créances <sup>(3)</sup>	Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit et appelé, non versé	177 689 295 262 613 338		177 689 295 262 613 338	163 615 168 142 772 633
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ) Instruments de trésorerie Disponibilités  TOTAL	237 394 237 394		237 394 237 394	306 387 801 227 865 227 865
Cha	rges c	constatées d'avance	322 146		322 146	318 869
		Total de l'actif circulant	563 714 405		563 714 405	393 399 967
Prim	nes de	ission d'emprunts à étaler remboursement des emprunts conversion actif				
		TOTAL DE L'ACTIF	568 646 688	3 778 154	564 868 533	394 492 309
Renv	ois :	(1) Dont droit au bail (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobi (3) Dont créances à plus d'un an (brut)	lisations financières			
	se de oriété	réserve de Immobilisations	Stocks		Créances clients	

#### Bilan passif

	Passif	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
	Capital (dont versé : 307 500 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecarts de réévaluation Ecarts d'équivalence	307 500	307 500
Capitaux propres	Réserves Réserve légale Réserves statutaires	30 750	30 750
pro	Réserves réglementées	5 020	5 020
aux	Autres réserves	502	502
apite	Report à nouveau Résultats antérieurs en instance d'affectation	143 983	11 560
Ü	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	18 759 582	16 737 422
	Situation nette avant répartition	19 247 338	17 092 755
	Subvention d'investissement Provisions réglementées		
	Total	19 247 338	17 092 755
Aut. fonds propres	Titres participatifs Avances conditionnées		
¥ ×	Total		
Suc	Provisions pour risques		199 800
/isic	Provisions pour charges	198 343	1 333 866
Provisions	Total	198 343	1 533 666
	Emprunts et dettes assimilées  Emprunts obligataires convertibles  Autres emprunts obligataires  Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)  Emprunts et dettes financières divers (3)	3 231	
S	Total	339 984 454 339 987 685	257 652 645 257 652 645
Dettes	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 219 516	16 983 155
	Dettes fiscales et sociales  Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	180 346 374	92 459 676
	Autres dettes	8 564 574	8 222 659
	Instruments de trésorerie		
	Total	205 130 465	117 665 491
	Produits constatés d'avance	304 701	547 750
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	545 422 851	375 865 886
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	564 868 533	394 492 309
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier	1 878 171	1 843 315
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	60 969	304 018
	Renvois: (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	545 361 882 3 231	375 561 868
	(3) dont emprunts participatifs		

#### Compte de résultat

					Du 01/01/2022	Du 01/01/2021
		France	Exportation		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
					12 mois	12 mois
<u> </u>	Ventes de marchandises	802 395 362			802 395 362	723 058 163
.) L	Production vendue: - Biens		21.552	(21	21 552 (21	22 21 4 000
atio	- Services	802 395 362	21 553 21 553		21 553 631 823 948 993	22 214 089 745 272 252
oit	Chiffre d'affaires net Production stockée	002 393 302	21 555	031	023 940 993	145 212 252
Produits d'exploitation (1)	Production stockee  Production immobilisée  Produits nets partiels sur opérations à long Subventions d'exploitation	terme				
npc	Reprises sur amortissements et provisions,	transferts de charges			269 800	637 000
Pro	Autres produits				746	1 877
	·		-	Гotal	824 219 540	745 911 130
	Marchandises Achats				570 087 714	492 037 554
7	Variation de stocks				-36 289 286	37 262 638
) uc	Matières premières et autres approvisionne	ements Achats  Variation de stock	(S			
Charges d'exploitation (2)	Autres achats et charges externes (3)	1			45 863 846	48 553 408
loit	Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements				159 082 466	81 793 563
X	Charges sociales				30 527 756	31 711 114
o,	-	amortissements			21 429 412 345 124	21 056 759 294 699
ges	• sur immobilisations	provisions			343 124	640 343
har	d'exploitation • sur actif circulant					
U	• pour risques et char	ges			70 000	410 800
	Autres charges			Total	248 163 <b>791 365 197</b>	221 916 713 982 798
		Résulta	t d'exploitation	Α	32 854 343	31 928 332
iệr. nun	Bénéfice attribué ou perte transférée			В		
Opér. commun	Perte supportée ou bénéfice transféré			С		
	Produits financiers de participations (4)					
	Produits financiers d'autres valeurs mobiliè	res de placement et créanc	ces d'actif immobili	sé (4)		
iits	Autres intérêts et produits assimilés (4)				896 093	
oduits	Reprises sur provisions, transferts de charge	es				
Pre	Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobil	ières de nlacement				-276
	Floralts fiets sui cessions de valeurs mobil	ieres de placement	_		00 < 002	
				Total	896 093	-276
S	Dotations financières aux amortissements e	et provisions			245 220	252 504
ges ère	Intérêts et charges assimilées (5) Différences négatives de change				245 329 5 152	252 584
Charges fnancières	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				3 132	
<u>_</u>			-	Total	250 481	252 584
		Rés	sultat financier	D	645 612	-252 860
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMP	$\widehat{OT}  (\pm A \pm B - C \pm D)$		Е	33 499 955	31 675 471

#### Compte de résultat

			Du 01/01/2022	Du 01/01/2021
			Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
			12 mois	12 mois
Produit	s exceptionnels sur opérations de gestion			2 321 430
Produit	s exceptionnels sur opérations en capital			
Reprise	s sur provisions et transferts de charge			987 563
		Total	1 387 728	3 308 993
Charge:	s exceptionnelles sur opérations de gestion		1 137 923	993 284
Charge	s exceptionnelles sur opérations en capital			76
Dotatio	ons exceptionnelles aux amortissements et provisions			2 321 430
		Total	1 390 128	3 314 790
	Résultat exceptionnel	F	-2 400	-5 797
ipation d	les salariés aux résultats	G	2 652 442	3 514 947
sur les b	pénéfices	Н	12 085 531	11 417 304
	BÉNÉFICE OU PERTE ( ± E ± F - G - H )		18 759 582	16 737 422
ont	incidence après impôt des corrections d'erreurs			
ont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
	incidence après impôt des corrections d'erreurs			
compris	- redevances de crédit-bail mobilier		1 550 226	1 576 826
(3) Y compris - redevances de crédit-bail immobilier			1000 220	12.0020
	redevances de credit bail illillobillei			
ont prod	duits concernant les entités liées			
t	Produit Reprise Charge Charge Dotatio	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs  charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs  charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs  - redevances de crédit-bail mobilier	Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charge  Total  Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions  Total  Résultat exceptionnel  F  ipation des salariés aux résultats  G t sur les bénéfices  BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)  Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs  Cont  Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs  - redevances de crédit-bail mobilier	Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charge  Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions  Résultat exceptionnel  Résultat exceptionnel  Résultat exceptionnel  F -2 400  ipation des salariés aux résultats G 2 652 442 t sur les bénéfices H 12 085 531  BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)  Produits d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs  - redevances de crédit-hail mobilier

# SAS AMGEN Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2022

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Désignation de la société : AMGEN SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont le total est de 564.868.533 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 18.759.582 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022.

# 1 Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun événement ni fait significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

# 2 Principes, règles et méthodes comptables

#### Conflit en Ukraine:

Le 24 février 2022 marque le début de l'invasion en Ukraine initiée par la Russie. Malgré les nombreuses répercutions de ce conflit sur l'économie mondiale, les performances d'Amgen SAS n'ont pas été impactées par cet évènement sur l'exercice 2022. Les conséquences de ce conflit qui s'inscrit dans la durée restent néanmoins incertaines à ce jour.

#### **Réorganisation**:

L'année 2021 a été marqué par la mise en place au niveau mondial d'un plan de restructuration. Un centre de compétences partagées européen basé au Portugal a notamment été créé impliquant un transfert de certaines activités réalisées en France à Lisbonne. Les transferts concernent essentiellement les fonctions support (administratif, information, compliance et gestion). Au 31 décembre 2022, la provision restante s'élève à 198 343 euros.

#### Changement de règle et méthodes comptables :

Il n'y a aucun changement de méthodes comptables par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2021 à l'exception de la méthode d'évaluation des engagements de retraites, lesquels n'ont pas été comptabilisés dans les comptes mais indiqués en engagements hors bilan.

#### Règles générales :

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes découlant des textes légaux et règlementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### **Opérations en devises :**

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

# 3 Informations relatives aux postes du bilan

#### 3.1 Actif immobilisé

#### **Immobilisations corporelles et incorporelles :**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

#### Fonds de commerce :

Le rachat au niveau mondial du médicament Otezla® s'est traduit en France en 2019 par l'acquisition d'un Fonds de Commerce valorisé à 1 077 343,20€ ainsi que le transfert des 48 employés Celgene en charge de cette molécule. Le transfert définitif des droits d'exploitation pharmaceutique a eu lieu en mai 2020. Jusqu'à cette date, Amgen France a perçu une commission d'Amgen AEGmbh correspondant au remboursement des dépenses engagées plus 4% des ventes Otezla®. A partir de mai 2020, Otezla® a intégré le portefeuille de produits Amgen France qui en assure directement la commercialisation.

La société AMGEN SAS apprécie chaque année s'il existe des facteurs de perte de valeur.

En cas de perte de valeur jugée durable, une dépréciation est constituée pour la différence entre la valeur nette comptable du fonds et sa valeur d'utilité.

Au cours de l'exercice 2021, le Fonds de Commerce a été déprécié à hauteur de 640 343€, suite à la réalisation d'un impairement test. Sa valeur à la fin d'exercice 2022 est de 0 €.

#### \_

#### **Immobilisations financières :**

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables.

Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges.

# 3.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
orp.	Frais d'établissement et de développement  - TOTAL I				
Incorp.	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	1 077 343	-	-	1 077 343
	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	1 074 583	31 782	-	1 106 365
es	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
ပိ	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2 091 980	416 983	-	2 508 963
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	80 092	71 041	113 408	37 725
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	3 246 654	519 806	113 408	3 653 052
	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
cière	Autres participations	-	-	-	-
Financ	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	201 375	512	-	201 887
	TOTAL IV	201 375	512	-	201 887
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	4 525 372	520 318	113 408	4 932 282

# 3.1.1.1 Natures des Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations					
	Virements		Entrées			
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations	
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles			519 806			
Immobilisations financières			512			
TOTAL			520 318			

# 3.1.1.2 Nature des Diminutions

	Ventilation des diminutions					
Diminutions de l'exercice	Virements		Sorties			
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service	
Immobilisations incorporelles					113 408	
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
TOTAL					113 408	

# 3.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Immobilisations	Années
Logiciels	1 an
Installations générales	10 ans
Installations techniques	5 ans
Matériels informatiques	4 ans
Matériels de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

	SITUATIONS E	T MOUVEMENTS D	E L'EXERCICE DES	AMORTISSEMENT	S
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		amortissaments au do		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
	ais d'établissement et de veloppement - TOTAL I				
	Autres immobilisations corporelles - TOTAL II	-		-	-
	Terrains	-	-	-	-
ons	Sur sol propre	-	-	-	-
Constructions	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
Con	Inst. gales, agets et amgts constructions	799 941	129 873	-	929 814
Installa	ations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
rporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	-	-	-	-
immobi	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 555 746	215 251	-	1 770 998
Autres	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	TOTAL III	2 355 687	345 124	-	2 700 812
TOT	ΓAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	2 355 687	345 124		2 700 812

# 3.1.2.1 Nature des augmentations

	Ventilation des dotations				
Augmentations (Dotations) de l'exercice	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles	
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles		345 124			
TOTAL		345 124			

Cationaire Diamakiliations	Postes du résultat avec dotation				
Catégories d'immobilisations	Exploitation	Financier	Exceptionnel		
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	345 124				
TOTAL	345 124				

# 3.1.2.2 Nature des Diminutions

Néant.

## 3.1.3 Dépréciations de l'actif immobilisé

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Incorporelles	1 077 343	-	-	1 077 343
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	1 077 343	-	-	1 077 343

#### 3.1.4 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

#### 3.1.4.1 Fonds commercial

Le fonds commercial est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché.

Il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Cette présomption est réfutable lorsque sa durée d'utilisation est limitée en fonction de critères liés à son utilisation. Il est alors amorti sur sa durée d'utilisation ou si celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable, sur une durée de 10 ans.

Le fonds commercial non amorti fait l'objet d'un test annuel de dépréciation.

Le fonds commercial amorti fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement en présence d'un indice de perte de valeur à la clôture.

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises au résultat.

#### 3.2 Actif circulant

#### 3.2.1 Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Il est rappelé qu'Amgen SAS ne porte pas le risque d'obsolescence des stocks.

# 3.3 Autres informations sur l'actif

# 3.3.1 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
TIF ISÉ	Créances rattachées à	à des participations	-	-	-
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Prê	ts	-	-	-
DE	Autres immobilisa	tions financières	201 887	-	201 887
	Clients douteur	ς ou litigieux	-	-	-
	Autres créan	ces clients	177 689 296	177 689 296	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	-	-	-
ANT	Personnel et comptes rattachés		45 795	45 795	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
CTIF	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
DE L'A		Taxe sur la valeur ajoutée	2 757 899	2 757 899	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupe et associés		259 135 440	259 135 440	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		674 204	674 204	-
	Charges constatées	322 146	322 146	-	
		TOTAL	440 826 667	440 624 780	201 887

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Il est rappelé qu'AMGEN SAS ne porte pas le risque de non-recouvrement des créances clients.

# 3.3.2 Charges constatées d'avance

Nature	Montants			
Nature	Exploitation	Financier	Exceptionnel	
Dépenses de promotion	322 146			

# 3.3.3 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	95 206
TOTAL	95 206

Total Immobilisations	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Total Créances	
Total Trésorerie	
TOTAL	

# 3.4 Passif

# **3.4.1** Capitaux propres

# 3.4.1.1 Capital social

Capital d'un montant de 307 500 euros décomposé en 20 500 titres d'une valeur nominale de 15 euros

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Actions/parts soc. composant le cap. soc. au début de l'exercice	20 500	15
Actions /parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions/parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions/parts soc. composant le cap. soc. en fin d'exercice	20 500	15

## 3.4.1.2 Variation des capitaux propres

Libellés	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin Exercice
Capital	307 500	-	-	307 500
Réserves, primes et écarts	36 273	-	-	36 273
Report à nouveau	11 561	132 422	-	143 983
Résultat	16 737 422	18 759 583	16 737 422	18 759 583
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	17 092 756	18 892 005	16 737 422	19 247 338

Au cours de l'exercice, la société a procédé à une distribution exceptionnelle de dividendes d'un montant de  $16\,605\,000\,$ €.

#### 3.4.2 Provisions

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	199 800	70 000	269 800	-
Provisions pour charges	1 333 867	252 205	1 387 729	198 343
TOTAL	1 533 667	322 205	1 657 529	198 343

Les provisions correspondent aux engagements résultant de litiges et risques divers auxquels la Société peut être confrontée dans le cadre de ses activités et dont l'échéance et le montant sont incertains.

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation envers un tiers résultant d'un évènement passé dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée si nécessaire à la date de clôture.

# 3.4.2.1 Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	199 800	70 000	269 800	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	1 333 867	252 205	1 387 729	198 343
TOTAL	1 533 667	322 205	1 657 529	198 343

# 3.4.3 Autres informations sur le passif

# 3.4.3.1 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DE	ES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obliga	taires convertibles	-	-	-	-
Autres empru	ants obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des	à 1 an maximum à l'origine	3 232	3 232	-	-
établissements de crédit	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dette	es financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et	comptes rattachés	16 219 516	16 219 516	-	-
Personnel et co	omptes rattachés	8 974 957	8 974 957	-	-
	et autres organismes	5 233 474	5 233 474	-	-
	Impôts sur les bénéfices	468 948	468 948	-	-
État et autres	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-	-
collectivités publiques	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés (1)	165 668 996	165 668 996	-	-
	ilisations et comptes achés	-	-	-	-
Groupe	et associés	339 984 454	339 984 454	-	-
	ont relatives à des pension de titres)	8 564 574	8 564 574	-	-
	res de titres empruntés en garantie	-	-	-	-
	statés d'avance	304 701	243 732	60 969	-
TO	TAL	545 422 852	545 361 883	60 969	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-

<sup>(1)</sup> Autres impôts, taxes et assimilés : dont 26 099 998 € correspondant à la Clause de Sauvegarde, qui est une taxe qui s'applique lorsque les ventes de produits pharmaceutiques remboursables dans le cadre du système de santé français ont augmenté au-delà d'un certain pourcentage déterminé par le gouvernement. Pour 2022,

le calcul de cette charge à payer se base sur les estimations de différents organismes BIPE, LEEM ainsi que sur la DSS.

## 3.4.3.2 Produits constatés d'avance

Libellé	Montants		
Libelle	Exploitation	Financier	Exceptionnel
FRANCHISE DE LOYER	304 701		

# 3.4.3.3 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	2 405 554
Charges sociales provisionnées	1 082 498
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	13 328 403
RRR à accorder, avoirs à établir	8 370 997
Participation des salariés	2 652 442
Personnel	3 916 960
Sécurité sociale	2 787 469
Autres charges fiscales	165 364 879
Divers	-
TOTAL	199 909 202

# 4 Informations relatives aux postes du compte de résultat

#### 4.1.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	802 395 363	-	802 395 363
Production vendue : - Biens	-	-	-
- Services	-	21 553 631	21 553 631
Chiffre d'affaires net	802 395 363	21 553 631	823 948 994

# **4.1.2** Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 127 330 euros

#### Parties liées

Un système de cash pooling européen a été mis en place en décembre 2003. En conséquence, l'excédent de trésorerie mis à disposition des entreprises liées a généré des produits financiers à hauteur de 896 093,92 euros.

Il n'y a pas eu de transactions avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

# 4.1.3 Frais de recherche et de développement

Amgen comptabilise l'intégralité de ses frais de recherche et de développement en charges, dans leurs comptes de charges par nature.

Au titre de l'exercice 2022, le montant global des frais de recherche et développement engagés par Amgen s'est élevé à 13 543 435 €.

# **4.1.4** Charges et produits exceptionnels

# Détail du résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	2 400	
Provisions pour risques et charges	252 205	1 387 729
Charges exceptionnelles de gestion diverses	1 135 524	
TOTAL	1 390 129	1 387 729

# 5 Informations relatives à la fiscalité

# 5.1 Informations relatives au régime fiscal

Résultat de l'exercice	+	18 759 583
Impôt sur les bénéfices	+	12 085 531
Participation des salariés	+	2 652 442
Résultat avant impôt	=	33 497 556
Variation des provisions réglementées		-
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	=	33 497 556

# 5.2 Impôt sur les bénéfices

# **5.2.1** Accroissements et allégements de la dette future d'impôt sur les bénéfices

#### SITUATION FISCALE LATENTE

BASES	A l'ouverture de l'exercice	Variation en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Provisions	0	0	0
P.S.E.	0	0	0
Contribution sociale de solidarité	1 178 191	75 201	1 253 392
Participation	3 514 948	-862 506	2 652 442
PV latente OPCVM	0	0	0
TOTAL	4 693 139	-787 305	3 905 834

	2021		2022 A
IMPOTS	A l'ouverture de Variations en		la clôture de
IMPOTS	l'exercice	résultat de l'exercice	l'exercice
Provisions	0	0	0
P.S.E.	0	0	0
Contribution sociale de solidarité	324 003	-10 655	313 348
Participation	966 611	-303 500	663 111
PV latente OPCVM	0	0	0
TOTAL	1 290 613	-314 155	976 459

VENTILATION DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Accroissements	0	0	0
Allègements	976 459	0	0

# **5.2.2** Impôt sur les bénéfices de l'exercice

Amgen a bénéficié sur l'exercice 2022 d'un crédit d'impôt recherche d'un montant de 298 356 € et d'un crédit impôt mécénat d'un montant de 739 604€.

Impôts sur les sociétés	+	12 728 625
Contribution sociale sur les bénéfices	+	394 866
Total impôts avant crédits d'impôts	=	13 123 491
Crédit d'impôt mécénat	-	739 604
Crédit d'impôt recherche	-	298 356
Impôt sur les sociétés 2022	=	12 085 531

# 6 Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée en annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

# 7 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

# 7.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Tutale a engagements	Donnes	Troyus
Avals		
Cautionnements		
Garanties (1)		656 896
Engagement de crédit-bail mobilier	1 871 171	
Créances cédées non échues		
Garanties d'actif et de passif		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements consentis à l'égard d'entités liées		
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées	8 978 761	
Engagements assortis de sûretés réelles		
Engagements pris fermes sur titres de capital et non-inscrits au bilan		
Engagements résultant de contrats qualifiés de « portage »		
Engagements consentis de manière conditionnelle		
TOTAL	10 849 932	656 896

(1) La société AMGEN SAS a reçu une garantie autonome à première demande de la banque Deutsche Bank.

Montant maximum de la garantie : 656 896€

Objet des cautions : « garantie autonome à première demande du Preneur, la société AMGEN, en faveur du bailleur, PROTHIN SAS afin de garantir cette dernière et à due concurrence, le paiement des loyers et des charges locatives dont le preneur pourra lui être redevable suivant les termes de la garantie autonome du 27 novembre 2014 ».

# 7.2 Les engagements de retraites et avantages assimilés

Les indemnités de départ à la retraite s'élèvent à 8 978 761 euros.

Une évaluation actuarielle a été effectuée sur la base des tableaux de mortalité les plus récents. Les calculs ont été réalisés en utilisant :

- la méthode des unités de crédit projetées.

Sur l'exercice 2021, la société avait appliqué la méthodologie proposée par l'IFRIC qui consiste à étaler l'acquisition des droits sur la période nécessaire à l'obtention des droits plafonnés et précédant l'âge de retraite. Sur l'exercice 2022, la société a fait le choix de revenir à la méthode utilisée antérieurement, celle recommandée par l'ANC qui consiste à linéariser l'acquisition des droits entre la date d'entrée dans la société et la date de retraite.

- la table de mortalité INSEE TH/TF 2016 2018.
- un taux annuel d'actualisation de 3,10%
- un taux de progression des salaires : 3,00% par an
- un taux de turn-over d'environ 4% par an jusqu' à l'âge de 55 ans
- un âge de départ à la retraite de 65/66 ans pour les cadres et 62/63 ans pour les non-cadres.

Les engagements de retraite diminuent de 1 756 632 € par rapport au 31 décembre 2021.

En vertu de l'article L. 123-13 du Code de commerce, Amgen SAS a pris l'option de ne pas comptabiliser la provision liée aux retraites et avantages similaires pris en faveur des salariés. Les informations y afférentes figurent dans les engagements hors bilan de l'annexe.

# 7.3 Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine				8 620 214,52€	8 620 214,52 €
Cumuls exercices antérieurs				3 264 465,56 €	3 264 465,56 €
Dotation de l'exercice				2 069 566,77 €	2 069 566,77 €
Amortissements	-			5 334 032,33 €	5 334 032,33 €
Cumuls exercices antérieurs				18 472 658,17 €	18 472 658,17 €
Exercice				1 550 226,00 €	1 550 226,00€
Redevances payées			_	18 472 658,17 €	18 472 658,17 €
A 1 an au plus				950 490,80€	950 490,80€
A plus d'1 an et 5 ans au plus				927 680,89€	927 680,89€
A plus de 5 ans					
Redevances restant à payer				1 878 171,70 €	1 878 171,70 €
Valeur résiduelle				3 286 182,19€	3 286 182,19 €
Montant pris en charge dans l'exercice				1 550 226,00 €	1 550 226,00 €

Le coût d'entrée correspond à la valeur des biens à la date de signature du contrat.

Les dotations aux amortissements correspondent aux amortissements qui auraient été comptabilisés pour ces biens s'ils avaient été immobilisés.

Les durées d'amortissement retenues sont celles qui auraient été normalement pratiquées en cas d'inscription à l'actif du bilan, en appliquant la méthode par composants.

# 8 Identité de la société Mère consolidante

**AMGEN Inc.** 

One Amgen Center Drive – Thousand Oaks CA 91320. 1799 – USA

# 9 Effectif

L'effectif moyen du personnel : 387 personnes dont 19 Apprentis et 20 handicapés.

	Nombre
Cadres	339
Agents de maîtrise et Techniciens	16
Employés	32
Ouvriers	0
TOTAL	387

# 10 Événements postérieurs à la clôture

Néant - pas d'évènement post clôture à indiquer

#### **AMGEN S.A.S**

#### Société par actions simplifiée au capital de 307 500 euros Siège social : 18-20, quai du Point du Jour – 92100 Boulogne-Billancourt 377 998 679 RCS Nanterre

# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023

L'an 2023, le 30 juin, à 17 heures,

Les associés de la société AMGEN S.A.S. (la *Société*) se sont réunis, au siège social, en assemblée générale ordinaire.

Les membres de l'assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Madame Corinne Buffet Blachier-Poisson préside la séance en sa qualité de présidente de la société (la *Présidente*).

Aucun actionnaire n'assume les fonctions de scrutateur.

Monsieur Stéphane Hourdin assume les fonctions de secrétaire.

La société Ernst & Young Audit, commissaire aux comptes de la Société convoquée, n'assiste pas à la réunion.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent la totalité du capital social.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Mme Laurence Le Tors de Crecy et Mr Cristiano Anastacio Martins délégués du Comité Social et Economique régulièrement informés de la tenue de la présente Assemblée sont présents.

La Présidente dépose les documents suivants, qui vont être soumis à l'assemblée :

- Un exemplaire de la lettre de convocation des associés,
- La copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes et des représentants du Comité Social et Economique,
- La feuille de présence,
- Un exemplaire des statuts de la Société,

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) au 31 décembre 2022,
- Le rapport de la Présidente,
- Le texte des projets de résolutions.

La Présidente fait observer que la présente réunion a été convoquée conformément aux prescriptions des articles R 225-66 et suivants du Code de commerce et déclare que les documents et renseignements visés aux articles R 225-81 et R 225-83 dudit Code ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de la réunion, ainsi que la liste des associés.

Il indique en outre que les mêmes documents et renseignements ont été communiqués aux membres du Comité Social et Economique et sont tenus à leur disposition au siège social.

A la suite de cette communication, le Comité Social et Economique n'a présenté aucune observation.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

La Présidente rappelle ensuite que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE

- Rapport de gestion de la Présidente ;
- Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation desdits comptes et conventions ;
- Quitus à la Présidente, au Directeur Général et commissaire aux comptes ;
- Affectation du résultat :
- Renouvellement des mandats du Directeur Général Pharmacien Responsable et des Pharmaciens Responsables intérimaires ;
- Pouvoirs pour formalités.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

#### PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 18 759 582,55 euros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne à la Présidente, au Directeur Général et au commissaire aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte du montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39-4 dudit Code, figurant dans les comptes de la Société au 31 décembre 2022 et s'élevant à la somme de 514 587,70 euros et approuve le montant de l'impôt correspondant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, l'assemblée générale approuve le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 18 759 582,55 euros en totalité au compte « Report à nouveau ».

L'assemblée générale prend acte que les dividendes suivants ont été attribués au cours des trois années précédentes :

Exercice	Montant total des dividendes versés	Montant par action du dividende net
Exercice clos le 31	13 120 000,00 €	640,00 €
décembre 2019		
Exercice clos le 31	11 685 000,00 €	570,00 €
décembre 2020		
Exercice clos le 31	16 605 000,00 €	810,00 €
décembre 2021		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente, et constatant que le mandat de Directeur Général, Pharmacien Responsable, de Madame Anne-Sophie Malinowski arrive à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de 1 (un) an, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Madame Anne-Sophie Malinowski aura tous les pouvoirs et attributions résultant de l'application de l'article R. 5113-2 du Code de la Santé Publique, conformément à l'article 16. 1 des statuts de la Société.

Conformément à l'article 16. 3 des statuts de la Société, la rémunération de Madame Anne-Sophie Malinowski pour l'exercice desdites fonctions sera fixée par la Présidente. Néanmoins, il est précisé que son contrat de travail en qualité de Directeur IDQ continuera à s'appliquer dans toutes ses dispositions notamment en ce qui concerne sa rémunération.

Madame Anne-Sophie Malinowski aura droit au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation.

En cas de décès, démission ou révocation de la Présidente, Madame Anne-Sophie Malinowski conservera ses fonctions et attributions jusqu'à la nomination d'un nouveau Président.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente, et constatant que les mandats de Pharmacien Responsable Intérimaire de Madame Charlotte Ballu, Madame Sophie Lazard et Madame Fanny Lacroix arrivent à expiration ce jour, décide de renouveler leurs mandats pour une durée de 1 an qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, précise que, pendant la durée de leurs mandats, les pharmaciens responsables intérimaires seront assimilés aux Pharmaciens visés à l'article L. 5124-2 du Code de la Santé Publique et auront, à ce titre, notamment, les attributions dévolues au Pharmacien Responsable par l'article R. 5124-36 du Code de la Santé Publique conformément à l'article R. 5124-23 alinéa 2 dudit Code.

L'assemblée générale décide qu'en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Anne-Sophie Malinowski, Directeur Général et Pharmacien Responsable, Madame Charlotte Ballu, Madame Sophie Lazard et Madame Fanny Lacroix la remplaceront en leur qualité de Pharmacien Responsable Intérimaire sur désignation du Pharmacien responsable ou dans les conditions suivantes :

- Madame Charlotte Ballu remplacera en priorité Madame Anne-Sophie Malinowski;
- Madame Sophie Lazard remplacera Madame Anne-Sophie Malinowski si Madame Charlotte Ballu est absente ;
- Madame Fanny Lacroix remplacera Madame Anne-Sophie Malinowski si Madame Charlotte Ballu et Madame Sophie Lazard sont absentes ;

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités où besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés et membres du bureau après lecture.

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à la Présidente ou à toute personne qu'il pourrait se substituer à l'effet de prendre toutes décisions nécessaires pour la bonne exécution de cette décision.

Covinu BUFFET BLACHER-POUSSON

La Présidente

Madame Corinne Buffet Blachier-Poisson

Stéphane Hourdin

Le secrétaire

Monsieur Stéphane Hourdin